L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE MATIN, 30 JANVIER 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 30 JANVIER.

VENTES À VENDRE DE DEMAIN.
LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif à midi, à la Bourse des Négociants et des Employés, rue Royale—un terrain situé dans le Premier District, face à la rue des Magasins, entre Commerce et Gravier, avec toutes les bâtisses, consistant en un magasin en briques à trois étages. (Voir l'annonce à la deux page.) De plus, à 10 1/2 heures, sur les lieux, tous les meubles et effets dans la maison No 27—rue de la Levée.

Par S. Guitnault, à 10 heures, à l'encoignure des rues Claiborne et St Philippe—une épicerie et le café "Guillaume Tell" y attenant.

Par Hoffman, Morris & Co., au No 54 de la rue Vieille-Levée—Vente, pour liquidation, de tout le stock de MM. Jacquet & Bachet—Choix général d'habillements de saison, cashmir, drap, marchandises sèches et linge.

Par Eug. Tourpe, au No 66 Vieille-Levée—sucre écrasé et en pains.

Par J. Bijou Jr., à la salle d'encan—meubles et poulains.

Par C. Léonnet, au No 68 de la rue de Chartres—chapeaux, marchandises sèches, et épicerie à deux coups.

Par Louis Stern & Bros, au No 16 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Murphy, sur la Levée à 10 1/2 heures, sur la Levée en face de la rue Girod—500 barils farine.

1?? Acheteurs, vos conserves et chocolats chez M. Bruno Turpin, 93 Vieille-Levée.

1?? Acheteurs, vos Moves. Batterie de cuisine Ustensiles de ménage et Feblanterie, chez C. L. Charvet, angle des rues Bienville et Bourbon.

ATTENTION!

1?? Magasin en briques à trois étages, à Pencan par le shérif.

Nous appelons l'attention du public sur la vente à l'encan, qui aura lieu, demain, à midi, à la Bourse des Négociants et des Marchands, rue Royale, par le ministère du shérif, du magasin en briques, à trois étages, avec fenêtres en fer, No. 26, rue des Marchands, aujourd'hui loué à M. M. Gifford & Co. commissaires.—Voir aux annonces.

ATTENTION!!

1?? Vente continuée.

La vente par le shérif de bottes, souliers, &c., continuée demain, à 4 heures et demie P. M., à son entrepôt, No 72, rue des Amis, 2me District.

Parfums! Parfums!—Voyez l'annonce d'encan de E. D. Murphy.

THÉATRES.

OPÉRA.—La Grande Duchesse de Gerolstein, avec danses.

THÉATRE NATIONAL—Don Juan.

ST-CHARLES—Corsican Brothers et Lucrezia Borgia.

ACADÉMIE—Dernière semaine de Leffingwell.

CRESCENT CITY MUSÉUM—Nos 40 et 42 rue St-Charles, vis-à-vis l'Hôtel.

A NOS LECTEURS.

L'*Abeille* paraît ce matin imprimée entièrement avec des caractères neufs. Nous avons choisi des caractères d'un œil un peu plus large que les derniers, afin de rendre la lecture du journal plus facile. Au bout de quelques jours l'impression sera encore meilleure qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Nous avions espéré être en mesure d'opérer ce changement pour le premier janvier, mais des finissions importantes dans la fonte que nous avons reçue nous a forcé d'ajourner d'un mois la réalisation d'un changement qui sera, nous le pensons agréable à nos lecteurs et aux annonceurs.

Le Meeting de Demain.

Lorsque, dans la campagne présidentielle de 1868, nous voyions des processions de vingt à vingt-cinq mille conservateurs parcourir les rues de la Nouvelle-Orléans et la Louisiane donner à leur candidat démocrate quatre-vingt mille voix, nous devions croire que la clique radicale qui l'année précédente, s'était emparée par surprise du gouvernement d'Etat, hissait pavillon devant cette démonstration imposante de la volonté populaire et que si elle ne cédait pas la place, elle se contenterait au moins de jouir des émoluments, sans attribuer aux fonctions usurpées par elle en ne faisant aussi petite et aussi insignifiante que possible, et en évitant tout acte de nature à soulever contre elle l'indignation du peuple. C'était mal juger du caractère de nos gouvernants radicaux.

A peine sortis des retraites où ils étaient allés abriter leur cornardise, rassurés par l'impunité non moins que par la nomination d'un commandant militaire à leur dévotion, les vautours de la bande radicale n'ont pas hésité à reprendre toute leur impudence et à donner libre essor à leur insatiable convoitise.

Nos pseudo-législateurs étonnés de voir qu'on leur soit permis d'assembler du nouveau en janvier 1869, et dompté par quelque si bonne occasion de l'article "on s'offrirait à leur donner encore pour rien, ce sont une à l'œuvre avec ardeur et, tout en se volant à eux et à leurs amis des allocations fabuleuses sous tous les prétextes possibles. Ils se sont mis à dépenser, moyennant un courtage honnête, des subventions à nombre de compagnies qui en ont demandé et qu'il prenait de la bonne manière.

Le budget des dépenses s'est trouvé doublé par les prodigalités de l'Assemblée. Les contribuables ont dû payer une taxe de pour cent en sus des taxes ordinaires, et cette taxe s'est élevée à plus de deux millions. Un million et demi d'obligations de levées qui se trouvaient en caisse ont été vendues par le gouverneur et ses acolytes à 55 centis à la piastre. Bien entendu des dépenses contractées. Non contente de sacrifier 500,000 pour soutenir 26 feuilles radicales créées par l'autorisation de M. Warmoth, la Législature, en donnant à ces journaux qui personne ne lit, le monopole des annonces judiciaires, a élevé aux organes conservateurs une source de revenus légitimes, et a forcé les intéressés à augmenter de leur argent des journaux haïssables à tous les intérêts de la Louisiane et à payer pour une publicité tout à fait illusoire.

Le Législateur n'a pas été satisfaite de doubler les dépenses courantes de l'Etat, elle a grevé les Budgets futurs en faisant de subventions payables en obligations, sans doute d'entreprises plus ou moins utiles. Voici quelques unes des plus grosses allocations :

Canal du Mississippi et du Golfe	250,000
Pénitencier	500,000
Chemin de fer du Nord-Louisiane et Texas	200,000

En sus, la Législature a fait cadeau à la Compagnie du Canal de l'Ile-aux-Vaisseaux des fonds de drainage à collecter, s'élevant à près de deux millions, et de 400,000 acres de terres de l'Etat.

Voilà pour ce qui concerne 1869. La session de 1870 promet d'être tout aussi riche en prodigalités. En première ligne vient le bill de Chattanooga qui accorde à une Compagnie, sans aucune racine dans le pays, près de neuf millions de subvention. Le bill de secours pour les Banques est une affaire de trois à quatre millions. Enfin il y a une proposition d'allouer cinq millions pour l'érection d'une maison d'Etat.

Nous ne parlons pas des bills de moindre importance, et nous ne mentionnons que pour mémoire les privilèges donnés, moyennant commission, aux chaînières, maisons de jeu, à la loterie, &c.

Nous avons hâte d'arriver à la série de mesures qui ont pour objet de perpétuer cet état de choses et de maintenir au pouvoir cette nuée de cormorants qui nous rongent et nous pillent, et qui nous ruinent complètement tous si nous n'y mettons bon ordre.

La proposition de M. Pickard de reculer les élections générales jusqu'après le recensement des Etats-Unis qui doit avoir lieu en 1870, c'est-à-dire jusqu'en septembre 1871 au plus tôt, et de prolonger jusque là les pouvoirs de l'Assemblée actuelle, ne paraît pas avoir de chances de réussite. Mais, déjà, le débat a passé un bill relatif aux sessions extraordinaires, et, dans la Chambre, M. Isabelle a proposé de donner un accroc à la Constitution qui limite la durée de la session annuelle à 60 jours, et portait par une telle cette durée à 120 jours. Si cette proposition n'est pas accueillie, la Législature s'abstiendra de voter les bill des allocations pour forcer le gouverneur à convoquer une session extraordinaire immédiatement à l'expiration de la session actuelle. De toute façon, nous sommes menacés de 120 jours de Législature nationale et on sait ce qu'elle coûte.

Prolonger la durée de leur mandat actuel ne satisfait pas nos vampires blancs et noirs. Ils craignent d'être balayés impitoyablement par les élections de novembre, et ils sont disposés à voter tous les bills préparés par le triumvirat Warmoth, Ray et Campbell, dans le but de donner au gouverneur le contrôle absolu de l'enregistrement, la manipulation des élections, le droit de rejeter les votes de certaines paroisses, avec dictature, joi martiale, etc.

Le bill des élections a déjà passé au Sénat, et tout l'arsenal de ces lois draconiennes destinées à étouffer ou à supprimer l'expression de la volonté populaire, sera passé très prochainement, si la pression de l'opinion publique ne vient pas se jeter à la traverse de ces projets liberticides.

Le but du meeting qui aura lieu demain soir sur la place Lafayette est d'organiser un concert d'action pour protester contre les mesures iniques déjà adoptées et pour empêcher que celles qui ne sont encore qu'à l'état de projet passent à l'état de fait accompli. Il importe donc que la manifestation soit telle qu'il ne puisse y avoir de doute sur les sentiments d'indignation que soulève chez tous les bons citoyens la conduite scandaleuse de notre législature et de notre gouvernement d'Etat.

Deux Budgets comparés.

ILLINOIS. LOUISIANE.

Les Louisiane est un Etat cent mille âmes, qui a été appauvri par la guerre, par l'émancipation et par les inondations, et qui a une dette de dix millions. L'Illinois est un des plus riches Etats de l'Union, qui compte plus de deux millions d'habitants et dont la dette déposée à peine cinq millions. Si l'économie dans les dépenses est de rigueur, c'est assurément dans le premier des deux Etats, et il serait naturelle supposer que les dépenses en Louisiane doivent être moitié moins fortes que dans l'Illinois. On va en juger par les chiffres suivants :

Dépenses de l'Assemblée	$306,000	$436,410
Impressions	51,000	339,648
Totaux	$357,000	$776,058

Ainsi pour ces deux chapitres seulement les dépenses en Louisiane s'élèvent au triple de ce qu'elles sont dans l'Illinois. Il est vrai que ce dernier Etat n'est pas gouverné par une assemblée composée d'anciens esclaves et d'aventuriers de toute couleur qui n'ont d'autre soin que de tirer le plus d'argent possible de leurs fonctions de législateurs.

MEETING DU PEUPLE.

Place Lafayette.

LUNDI SOIR, 31 JANVIER.

Nous, soussignés, citoyens de l'Etat de la Louisiane, sans distinction de parti, invitons les citoyens de l'Etat à se réunir en MASS MEETING, sur la Place Lafayette, LUNDI 31 janvier 1870, à 7 heures du soir, pour délibérer sur les mesures propres à protéger le crédit de l'Etat et les libertés du peuple contre la législation subversive et ruineuse dont nous sommes menacés.

(Suivent environ quinze cents signatures que l'on trouvera au-dessous de la convocation, dans notre partie anglaise.)

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, dimanche la *Grande Duchesse de Gerolstein*, opéra-bouffe en quatre actes, d'Offenbach, avec Milles Dupuy et Bassière, MM. Bénéfict, Julien, Chol, Gilbert et Dubois; *Le Carnaval de Venise*, danse par Mme Rolling et M. Charles; *La Malédicte*, danse par Mlle Pepita. C'est un spectacle attrayant et qui ne peut manquer d'attirer la foule.

Demain, lundi, *L'Africaine*, grand opéra en cinq actes, de Meyerbeer, chanté par MM. Michot, Dumestre et Depassio, Mlles Arnal et Dupuy; au quatrième acte, grande marche indienne, réglée par M. Charles, maître de ballet.

Mardi, *Faust*.

OPÉRA ALLEMAND.—Les représentations données par la troupe d'Opéra Allemand de M. Grau ont été fort suivies la semaine dernière. Parmi les artistes dont le talent a mérité les suffrages du public, nous devons citer, particulièrement, MM. Habelman et Formes et Mme Johannsen.

Aujourd'hui, dimanche, *Don Juan*, le célèbre chef-d'œuvre de Mozart.

LA FAMILLE FRANCO.—Ne le oublierait pas que c'est le 3 février prochain que la famille Franco doit donner dans la salle des Odd Fellows, un grand concert d'introduction. Les cinq enfants qui doivent se faire entendre, sont nés à la Nouvelle-Orléans et ont ainsi un titre de plus à notre intérêt.

LE PRINCE PIERRE BONAPARTE

ET ROCHEFORT.

Voici le texte de la lettre adressée par M. Pierre Bonaparte à M. Henri Rochefort. (Cette lettre est précédée dans le journal l'*Peuple*, des réflexions suivantes :

"M. Henri Rochefort nous semble avoir dans son nouveau milieu socialiste perdu ses principes de courage et de dignité personnelle qui lui étaient chers autrefois quand, n'étant que simple journaliste, il avait prendre la responsabilité de ses violences.

Nous comprenons que par sympathie pour le S. A. le prince Pierre Bonaparte, hasarde un suprême appel; mais l'attitude actuelle du citoyen Rochefort nous laisse peu d'espoir sur la réponse qu'il y fera.

Voici la lettre :

Paris, 9 janvier.

Monsieur,

Après avoir outragé ma mère, l'autre, chacun des miens, et n'avoir épargné ni les femmes ni les enfants, vous m'insultez par le mépris de vos manœuvres.

C'est tout naturel, et mon tour devait arriver.

Seulement, j'ai peut-être un avantage sur lâpitoyant de vous qui portent mon nom : c'est d'être un simple particulier, tout en étant Bonaparte.

Je viens donc vous demander si votre courage est aussi pur votre poitrine, et je vous avoue que je n'ai qu'une médiocre confiance dans l'issue de ma démarche.

Tapageur, en effet, par les journaux, que vos électeurs vous ont donné le mandat impératif de refuser toute réparation à l'honneur, et de conserver votre précieuse existence.

Néanmoins, j'ose tenter l'aventure, dans l'espoir qu'un faible reste de sentiment français vous fera vous départir, en ma faveur, des mesures de prudence et de prétention dans lesquelles vous vous êtes retranché.

Si donc, par hasard, vous consentez à lutter à verrous protecteurs qui rendent votre honorable personne bien peu invisible, vous me trouverez prêt à vous en parler si dans un château.

Habitué tout bonnement au feu d'Artois, je vous promets que, si vous vous présentez, on ne dira pas que je suis sorti.

En attendant votre réponse, j'ai l'honneur de vous saluer.

PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE.

A M. Henri Rochefort, 5, rue d'Aboukir.

On mande de Paris, par le câble :

Paris, 24 janvier—M. Pascal Grousset, comme M. Rochefort, a été condamné à six mois d'emprisonnement et 3,000 fr d'amende. M. l'un ou l'autre n'ont comparu au tribunal.

Lucien Bollin refuse de se charger de la revendication de la famille Noir, attendu qu'en acceptant il serait obligé de reconnaître les juges impériaux.

LA PRESSE FRANÇAISE ET LE MINISTÈRE.—On lit dans la *Liberté* :

D'après un relevé très exactement fait, 116 journaux sur les 125 ou les 130 qui ont réellement une action dans les départements, font un accueil chaleureux au cabinet du 2 janvier. Même parmi les feuilles de l'extrême gauche, le ministère compte de nombreuses adhésions.

Nous comprenons que par souhait de concorde S. A. le prince Pierre Bonaparte hasarde un suprême appel; mais l'attitude actuelle du citoyen Rochefort nous laisse peu d'espoir sur la réponse qu'il y fera.

Voici la lettre :

Paris, 9 janvier.

Monsieur,

Après avoir outragé ma mère, l'autre, chacun des miens, et n'avoir épargné ni les femmes ni les enfants, vous m'insultez par le mépris de vos manœuvres.

C'est tout naturel, et mon tour devait arriver.

Seulement, j'ai peut-être un avantage sur lâpitoyant de vous qui portez mon nom : c'est d'être un simple particulier, tout en étant Bonaparte.

Je viens donc vous demander si votre courage est aussi pur votre poitrine, et je vous avoue que je n'ai qu'une médiocre confiance dans l'issue de ma démarche.

Tapageur, en effet, par les journaux, que vos électeurs vous ont donné le mandat impératif de refuser toute réparation à l'honneur, et de conserver votre précieuse existence.

Néanmoins, j'ose tenter l'aventure, dans l'espoir qu'un faible reste de sentiment français vous fera vous départir, en ma faveur, des mesures de prudence et de prétention dans lesquelles vous vous êtes retranché.

Si donc, par hasard, vous consentez à lutter à verrous protecteurs qui rendent votre honorable personne bien peu invisible, vous me trouverez prêt à vous en parler si dans un château.

Habitué tout bonnement au feu d'Artois, je vous promets que, si vous vous présentez, on ne dira pas que je suis sorti.

En attendant votre réponse, j'ai l'honneur de vous saluer.

PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE.

A M. Henri Rochefort, 5, rue d'Aboukir.

On mande de Paris, par le câble :

Paris, 24 janvier—M. Pascal Grousset, comme M. Rochefort, a été condamné à six mois d'emprisonnement et 3,000 fr d'amende. M. l'un ou l'autre n'ont comparu au tribunal.

Lucien Bollin refuse de se charger de la revendication de la famille Noir, attendu qu'en acceptant il serait obligé de reconnaître les juges impériaux.

LA PRESSE FRANÇAISE ET LE MINISTÈRE.—On lit dans la *Liberté* :

D'après un relevé très exactement fait, 116 journaux sur les 125 ou les 130 qui ont réellement une action dans les départements, font un accueil chaleureux au cabinet du 2 janvier. Même parmi les feuilles de l'extrême gauche, le ministère compte de nombreuses adhésions.

—Elles attendent disent-elles, à ses actes un ministère qu'elles voient arriver avec plaisir.

Enfin, 3 ou 4 à peine prétendent qu'rien n'est changé, parce que Napoléon III est toujours là.

On peut donc dire en réalité que jamais ministère n'a été plus favorablement accueilli.

LE TITRE D'EXCELLENCE.

Le *Gaulois* raconte l'anecdote suivante qui fait honneur à la simplicité de M. Ollivier. On ne se doute pas, en France, que dans la République modèle des Etats-Unis les gouverneurs d'Etat se font tous appeler "Excellence," et les juges "Votre Honneur."

M. Emile Ollivier, ce matin, a reçu beaucoup de monde. L'huissier lui annonçait les visiteurs sous les titres les plus pompeux, et le nouveau président du conseil paraissait écouter avec un certain agacement.

Enfin, son ami Maurice Richard entre, et l'huissier crie de sa voix la plus sonore : "Excellence, l'annonce à Votre Excellence Son Excellence le ministre des Beaux-Arts.

Emile Ollivier n'y tient plus.

"Assez d'Excellence comme ça, lui dit-il : pour ne pas contaminer vos habitudes, je vous permets encore, pendant quelque temps, de m'appeler M. le ministre; mais n'allez pas plus loin.

Les ministres sont ahuris. Ils répètent le mot de M. Schneider, et ils disent :

C'est une vraie révolution.

PRODIGIEUSE DÉCOUVERTE.

FABRICATION DE PIERRES PRÉCIEUSES.

Nous reproduisons, d'après l'*Universel*, la curieuse lettre suivante, adressée d'Allemagne à une de nos célébrités scientifiques :

M. Gottlieb-Ladislas, Zehwaskofski, un des meilleurs élèves du célèbre baron Liebig, vient de faire en chimie une prodigieuse découverte; celle des éthers silicéux et alumineux. Il suffit de verser dans un verre à champagne une certaine quantité de ces éthers pour produire presque instantanément les plus magnifiques pierres précieuses. Combiné avec de l'oxyde de fer très pur, l'éther alumineux produit le rubis; avec le sulfate de cuivre, le saphir; avec des sels de manganèse, l'améthyste; avec des sels de nickel, l'émeraude. Avec des sels de chrôme, l'éther silicéux donne les différentes colorations de la topaze.

Ces éthers s'évaporent avec un parfum pénétrant que plusieurs personnes ont déclaré assez agréable. Les sels cristallisent très régulièrement dès que la partie liquide a disparu.

Les curiadons, obtenus par ce moyen, n'ont pas une dureté aussi extrême que les véritables rubis; ils ne jouissent d'un éclat qui ne saurait être comparé à celui du diamant, qu'après une opération qui leur a été donnée par la main étonnante de l'accusé Tropmann.

"La loi du Seigneur, a dit Moïse, sera écrite sur ton front et dans ta main."

"Nous avons recherché, d'après les règles de la chiromancie, ce que signifiait cette main longue, carrée, aux doigts noueux, au pouce long, plat, spatulaire, dépassant la phalange de l'index, et voici ce que nous avons recueilli en ayant recours à la science du chiromancien Desbarolles.

A défaut d'autres preuves, disait Newton, le pouce est souverainement de l'existence de Dieu.

Les lignes de naissance viennent au monde sans peine.

Les nourrissons tiennent, jusqu'à ce qu'une lueur d'intelligence leur vienne, les poings fermés sur le pouce.

Et les gens près de mourir rentrent le pouce dans leurs doigts.

La première phalange du pouce de Tropmann est très longue.

"Les tyrannes de la main disent à ce sujet :

"Celui dont la première phalange est longue est un homme de tête.

"Celui dont la première phalange est longue est un homme de tête.

Pouce du pouce longue et forte aura une volonté puissante, énergique, une grande confiance en soi; si cette phalange est trop longue, la volonté ira jusqu'à *la domination de la tyrannie*.

"Si la seconde phalange est courte, *la logique et la raison seront faibles*.

"Si la troisième est faible, plate, peu apparente, *l'homme aura peu d'appétits sensuels*.

"L'homme qui a une grande volonté indiquée par la première phalange longue et épaisse, et peu de logique par la seconde phalange courte, sera dominateur quand même; il voudra avec énergie, mais sans raison.

"*Sa vie sera une lutte où il brisera ainsi ses ressorts*.

"En résumé, les doigts spatulés ou en spatule, ainsi nommés parce que chaque doigt offre la forme d'une spatule plus ou moins évasée, c'est : résolution, besoin de mouvement physique, action quand même, sentiment de la vie positive, intérêt matériel, amour sans tendresse, recherche du confortable, et souvent audace et besoin de se faire voir.

UTILISATION DE L'OCÉAN.—On sait que Christophe Colomb, dans son voyage de découvertes, rencontra la prairie flottante des algues marines connue actuellement sous le nom de mer des Sargasses.

Un ingénieur français, nommé M. Lavinière, a cherché à mesurer la masse de ces végétations sous-marines. Il a trouvé que chaque année ces différentes cantons océans que produit assez d'algues pour fumer neuf cents millions d'hectares! Il a en l'heureuse idée de proposer à la Société d'agriculture d'Angleterre d'employer au transport de cet engrais naturel, inutilisé jusqu'à ce jour, les navires qui, pendant le printemps et l'été, se livrent à la pêche de la morue.

Nous nous empressons de signaler cette conception lumineuse, et nous engageons nos confrères à la répéter. Rien n'est plus pratique, rien ne sera plus utile à la marine et à l'agriculture.

Que les navires de l'Etat, au lieu de rester inutilement à l'ancre dans nos ports, soient employés à diriger quelques *cargaisons d'expérience*, et une nouvelle industrie maritime sera rapidement à la disposition de nos armateurs. Une idée pareille jaillir des millions, nous affranchira du guano, des engrais falsifiés, et donnera une nouvelle activité à notre commerce des mers.

LE MASSACRE DES INNOCENTS.

Le bulletin de la *Société protectrice de l'enfance* signale un fait inouï.

La veuve Lafosse, demeurant à Bancourt, commune de Grandchamps, canton de Houdan (Seine-et-Oise), exerçait la profession de nourrice. Or, en quatre années, sur dix-huit enfants confiés à ses soins, seize étaient morts. Ces décès répétés attirèrent l'attention du parquet de Mantes, qui prescrivit une enquête; mais les notables ne purent rien découvrir de suspect, sinon l'aisance à établir judiciairement la culpabilité ou la négligence de la veuve Lafosse.

On sait seulement qu'elle avait pu remettre aux chef de l'endroit l'argent que les familles avaient envoyé pour l'enterrement de leurs enfants, et elle fut condamnée, de ce chef, à treize mois de prison pour abus de confiance. On apprit aussi qu'une nuit le feu prit chez elle, et qu'elle ne trouvait plus objets ayant appartenu à des bonnes de la, ayant laissé sous la garde d'un enfant de sept ans les nourrissons qui avaient été chargés. Voilà qui est de nature à faire réfléchir les parents qui envoient leurs nouveau-nés loin d'eux, et l'autorité à qui incombe le devoir de surveiller des abus aussi désastreux.

LES PIÈCES NOUVELLES À PARIS.—Nous empruntons à la *Presse* la statistique suivante :

Durant l'année qui vient de s'écouler, les différents théâtres de Paris ont fait représenter 225 pièces nouvelles.

Les théâtres qui en ont fait jouer le plus sont les Bouffes-Parisiens et le Vaudeville; 20 au premier, 16 au second.

Viennent ensuite le théâtre Déjazet et celui des Variétés, qui ont eu 15 pièces chacun; les Folies-Marigny, 13; Beaumarchais, 10; le Gymnase, 10; le théâtre Saint-Pierre, 9; le Palais-Royal, 9; l'Ambigu, 8; l'Odéon, 8; le Théâtre-Lyrique, 6; le Théâtre-Français, 6.

Trois théâtres n'ont donné qu'une pièce nouvelle; ce sont : les Bluettes, la Porte-St-Martin et le théâtre Rossini.

Quatre ont donné deux pièces chacun; ce sont : les Fantaisies-Parisiennes, la salle Molière, le théâtre des Jeunes-Artistes et celui de Belleville.

Sur ces 225 pièces jouées, il y a en 42 comédies, 28 opérettes, 20 drames, 8 opéras-comiques, 7 opéras et 5 opéras-bouffes.

Trois nouveaux théâtres ont été inaugurés ce sont : le Vaudeville, les Folies-Bergère et le théâtre des Gobelins.

—Le *Figaro* publie le fait suivant :

—Jeudi soir, à la réunion privée de Belleville, où l'on devait traiter de la salle à construire, M. Gustave Flourens, président, a demandé l'avis de l'assemblée touchant les provocations adressées par des officiers de l'armée aux rédacteurs de la *Marseillaise*.

"Après une discussion assez vive, M. Ducasse a donné lecture d'une pièce qu'on a reçue par acclamation. Et voici la teneur approximative :

"Attendu que le vje de M. Rochefort et des rédacteurs de la *Marseillaise* appartient au peuple, dont ils sont les mandataires;

"Attendu qu'ils ne peuvent pas l'exposer dans la poursuite duqui peuple;

"Attendu que le doute est une chose anti-révolutionnaire, etc., etc.;

"Défense formelle est faite aux emanouches de répondre à quelque provocations que ce soit, sous quelque forme qu'elle se produise et de quelque personne qu'elle émane.

"Crière leur est donné d'expulser les provocateurs par la fenêtre, après les avoir criblés de coups de bottes en l'on sait."

Et voilà comme

En galant homme

Evite tout désagrément!

UN DIALOGUE, consigné dans les *Souvenirs d'un voyageur espagnol*, ouvrage publié à Londres.

—Hôtelier (remettant l'addition au voyageur).—Excepté, mylord, que vous êtes satisfait de mon établissement!

Anglais.—Non, monsieur, pas le moins du monde.

Hôtelier.—Pourquoi donc, s'il vous plaît?

Anglais.—Parce que vos punaises m'ont tourmenté toute la nuit. Mais je ne vous garde pas rancune pour cela, et vais vous indiquer un excellent remède.

Hôtelier.—Je serais heureux, mylord, de connaître ce remède.

Anglais.—Faites avaler à vos punaises une addition comme celle-ci, et je vous donne ma parole de voir de Sa Gracieuse Majesté qu'elles se sauveront pour ne plus revenir.

—Le père de Mlle Nilsson est en ce moment dangereusement malade en Suède. Un peu de mieux était survenu aux dernières nouvelles dans son état. S'il ne se soutenait pas, Mlle Nilsson, qui a pour les siens une affection sans bornes, partirait immédiatement pour la Suède. En tout cas, la célèbre cantatrice, toute à ses anxiétés, différera de quelques soirs encore se rentrée sur la scène de l'Opéra.

—A l'entrée du cimetière Montmartre, côté droit—on lit cette simple inscription :

J'ATTENDS MA FEMME.

10 octobre 1869.

En voilà une définition!

PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Télégraphiques à l'Abeille.

Congrès.

Proposition pour tenir ouvertes les Passes du Mississippi.

Renvoi de 3,000 employés des arsenaux de marine.

Derniers combats à Cuba.

Les insurgés ont perdu leur capitale.

Circulaire d'Ollivier aux procureurs généraux.

Son discours au Corps Législatif.

Le gouvernement est soutenu dans l'affaire des traités commerciaux.

Napoléon consulté sur l'infaillibilité du Pape.

Le Pape a retiré le projet.

Nouvelles européennes.

Londres, 29 janv—Le *Morning Telegraph* d'aujourd'hui a vivaise sur le succès des actionnaires de l'Erie, ici, en circonvenant Jos Fisk et en ayant leurs actions timorées. Il en résulte qu'une nouvelle fournée arrive.

Le Saturday Review a un article sur les affaires américaines. L'écrivain pense que la confirmation du juge M. Stanton et le rejet du juge Hoar par le Sénat des Etats-Unis, sont une preuve que la Constitution nationale et les lois fédérales sont plus fautives que celles de l'Etat de New York. Un esprit de parti extrême est la condition d'admission dans les deux cas.

Paris, 29.—M. E. Ollivier, premier ministre, adresse circulaire aux procureurs généraux sur les lois de la presse. Il dit que la politique doit être libre mais que les attaques contre l'empereur; les justifications de crimes; les tentatives pour détourner les soldats de leurs devoirs; tout ce qui tend à causer la désobéissance aux lois et aux lois; les outrages envers les agents, seront punis, les libelles surtout par de lourdes amendes. Il recommande aussi une grande vigilance à l'égard des réunions politiques.

Londres, 29—Le pape, aujourd'hui, a cédé à la France et a retiré son projet de Infaillibilité.

Madrid, 29 janv—L'exclusion des radicaux du cabinet cause un mécontentement qui se propage chaque jour. Dans les récentes élections, les monarchistes ont obtenu les 168 du vote nominal.

Vienne, 29 janv—Les députés du Tyrol menacent de se retirer de la diète autrichienne, parce qu'on leur a refusé le droit de Vote et l'Influence à laquelle ils ont droit. Le parti fédéraliste, qui a des membres influents de la famille, a refusé toutes les ouvertures pour former un nouveau cabinet.

Paris, 29 janv—Le Corps législatif a soutenu la politique commerciale du gouvernement par un vote de 201 contre 32.

Munich, 29 janv—Le parlement de Bavière a dissoudre la chambre de Hohenlohe et de son cabinet.

Rome, 29 janvier, midi—Le Archevêque d'Alger est allé à Paris pour connaître les vues de l'Empereur sur l'infaillibilité des doutes sur ce point causent de l'inquiétude au Pape.

Paris, 29—Dumolins débuts sur les traités commerciaux au Corps législatif, hier, la question a été ajournée et il y a eu quelques scènes de tumulte, mais le gouvernement a montré une force inattendue. Aujourd'hui le débat a continué. Ollivier a fait le discours de clôture.

Il a fait sensation quand il a annoncé que le cabinet considérait les traités existants comme ayant qu'il favorisait le plus libre discussion car le but du ministère est d'accorder protection à tous. Il a ajouté que les mesures adoptées ne sont pas hostiles à l'Angleterre mais qu'elles ne sont pas contre le gouvernement avec l'appui d'une majorité des Chambres, majorité qui était la première preuve de la volonté de la nation. Il a dit que la majorité n'était pas un parlement de groupes mais bien une partie de cette assemblée soutenant la politique du cabinet, non parce que c'était un but accompli mais avec la ferme intention de maintenir l'union.

Il annonce, non pas en esprit de forfanterie, mais avec modestie et dignité que le gouvernement accepte l'assistance de tous, mais qu'il ne sollicitera ni n'accepte la protection d'aucun. Le discours du ministre a été accueilli par des applaudissements et le gouvernement a été soutenu par un vote de 201 contre 32.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 29 janv—Le *Diario* annonce la prise de Guaimaro, capitale des insurgés, par les forces de Puello après un combat sanglant. Puello retourne maintenant à la côte à cause de la rareté des provisions.

La Havane, 29—Un steamer de Nuevitas confirme l'arrivée en ce endroit du général Puello, le 22 du courant.

Des lettres de Puerto Principe ne font pas mention de la prise de Guaimaro par Puello, bien qu'elles disent que ses troupes ont pris de fortes positions dans le pays environnant et que Guaimaro, la capitale, le vieil emplacement de Guaimaro.

Le *Diario* publie le rapport d'un général sur un combat qui aurait eu lieu le 1er janvier et où 4 cent. marrtirez. Pendant la nuit les insurgés firent une lignée de retrait ments et les Espagnols le lendemain furent surpris par une fourrie volée de monumiterie et d'artillerie. Les troupes alors prirent d'assaut les retranchements des rebelles. Leur perte est évaluée à plus de 300 hommes et celle des Espagnols à près de 200 tués et blessés. Quelques jours après le général Puello a pris plusieurs jours sur le champ de bataille.

Havane, 29 jan.—Gutierrez Vego, ex-gouverneur de la Havane a été banni de l'île par ordre de Serrano.

Nouvelles de Washington.

Washington, 29—Le général Canby est arrivé ici et a eu une longue entrevue avec M. Grant et le Président Grant.

Le général Butterfield a paru devant le comité de la banque aujourd'hui, et a concédé les amertumes de M. Fish & Co.

Le comité des voies et moyens rapportera un bill de tarif, mardi.

Le droit sur le charbon bitumineux sera le même que sur l'anthracite.

Le ministre Haytien (malâtre) a refusé l'invitation à dîner du Président, en disant que son chef Salifier, avait été exécuté et qu'il était lui-même banni.

Le général Sherman fera, pour le général Canby un nouveau discours militaire à Richmond, Virginie.

Le prince Arthur d'Angleterre est parti pour le Nord.

Washington, 22.—Lamar Porter a un million de piastres d'allocation de reste. Il espère que le Congrès ne pourra pas le transférer ce reliquat au bureau de construction, ce qui mettrait le département de la marine à même de reprendre les employés supprimés.

Washington, 29.—CHAMBRE.—La matinée a été absorbée par des discussions dans le cours desquelles Wilkinson, du Minnesota, dit que, suivant lui, le Congrès avait le pouvoir de se charger des chemins de fer dans les pays qui forment la grande chaîne commerciale.

Bergen que ce pouvoir est contenu dans cette clause de la Constitution qui déclare que le Congrès doit régler le commerce entre les Etats.

M. Hale du New Jersey, a demandé à l'orateur du Minnesota s'il croit que le Congrès voudrait prendre, par exemple, le chemin de fer traversant le New Jersey, contrôler son fret et autres choses, et les régler. M. Wilkinson a répondu qu'il ne doutait nullement que le Congrès eût le droit de faire tout cela; c'est, en outre, son devoir de le faire pour donner une leçon d'anti-monopolisme au New Jersey. Il espère que le Congrès agira promptement en cette affaire et il donne avis qu'il présentera lui-même un bill déclarant la politique du Congrès à cet égard.

—Washington, 29 Jan.—Le Col. Lewis Washburn, président du comité du comté Wedley a parlé ce... ...ne avoir donné encore aujourd'hui, et a confirmé quelques informations sur l'en... ...proposition du Mississippi. Il a annoncé une proposition de la tenir ouverte. L'affaire a été référée à un sous-comité composé de MM. Sheldon de la Louisiane et Sawyer du Wisconsin. Voici quelles sont les informations et la proposition. La rencontre de l'eau salée et de l'eau douce cause des dépôts rapides que les contre-courants retiennent stationnaires par l'action du gaz, ces contre-courants soulevant sans cesse les dépôts du lit du fleuve, la boue bien qu'elle soit de terre grasse. Le Col. Wedley fait la proposition suivante en demandant caution pour garantir une exécution stable :

Pour ouvrir la Passe à Lonire $250,000; pour la tenir ouverte, $500,000 par an; pour ouvrir la Passe du Sud-Ouest, $125,000; pour la tenir ouverte, $125,000 par an; pour ouvrir les deux passes, $600,000; pour les tenir toutes deux ouvertes, $125,000 par an; pour les chemins de 160 pieds de large sur 20 de profondeur. Le travail commencera dans 4 mois et sera fini dans six ans après la signature du contrat. Le paiement sera fait après que le travail sera été accompli à la satisfaction du président nommé par le gouvernement. L'estimation du gouvernement est de $775,000 pour cette année pour la Passe à Loutre, et pour les deux passes, une allocation de $600,000 pour les travaux et machines, et $600,000 par an par la suite.

On dit que la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans a endossé et invité les chambres de commerce des villes de l'Ouest en général à endosser la proposition du col. Wedley et les machines qui devront être employées.

Le col. Wolfley invite le comité à presser le contrat et les allocations nécessaires, que sa proposition soit acceptée ou non, car sa chaîne d'action rendra tous les travaux faits inutiles par les raisons et les causes d'obstruction rapportées plus haut.

La proposition est prise en sérieuse considération par le comité du commerce, et le col. Wolfley dit en conclusion : Tous les intéressés, dans la grande vallée du Mississippi devraient faire sentir au Congrès la nécessité d'une amélioration permanente et prompte, et en même temps la